Programme de Formation

Les produits phytopharmaceutiques : réglementation

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

L'ensemble des acteurs de la filière : conseillers des organisations professionnelles agricoles, du développement et de la coopération, techniciens de firmes phytopharmaceutiques et prestataires de service en expérimentation, enseignants.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender l'ensemble des textes réglementaires concernant les produits phytopharmaceutiques depuis la mise sur le marché jusqu'à l'application
- Connaître les incidences des textes réglementaires sur les pratiques.

Prérequis

Aucun

Description

Présentation de la formation et tour de table

Contexte actuel de la protection des plantes et place des produits phytopharmaceutiques

- Le contexte économique de la protection des plantes
- Le contexte actuel de la mise en œuvre de la protection intégrée avec ses incidences techniques
- La place des produits phytopharmaceutiques dans ce contexte de protection intégrée des Cultures (PIC)

Autorisation de Mise sur le Marché et usages

- La mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques
- Les catégories de produits sur le marché
- Les ressources disponibles sur l'information réglementaire des produits phytopharmaceutiques

Réglementation sur les pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques

- L'impact de la réglementation sur la gestion de toutes les phases de manipulation des produits phytopharmaceutiques
- Les incidences réglementaires des dispositifs dans les secteurs agricole et non agricole

Conclusion et évaluation de la formation

Equipement nécessaire

Ordinateur portable avec accès internet

Modalités pédagogiques

- Formation en salle avec diaporama projeté par vidéoprojecteur
- Exposés

Supports pédagogiques

PDF de la formation fourni en début de session

Modalités d'évaluation

- Évaluation des compétences acquises par des quiz et des exercices pratiques d'évaluation
- Évaluation de la formation par un questionnaire de satisfaction

Informations complémentaires

Moyens de suivi et formalisation à l'issue de la formation

- Émargement par 1/2 journée
- Certificat de réalisation transmis par courriel à l'issue de la formation

Informations sur l'admission

Délais d'accès : vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 semaines avant la formation. Au-delà, merci de nous contacter

Informations sur l'accessibilité

Afin que cette formation soit accessible à tous, nous invitons les personnes qui ont besoin d'aménagements à nous le signaler en contactant directement notre référent handicap : nous contacter